

## AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 21-128665

Date d'envoi au service éditeur : 27/09/2021

Avis de Marché - Secteurs spéciaux  
Directive 2014/25/UE

Forfait(s) : F21UE-08832831 (coût : 10up)

> Voir l'annonce sous sa forme originale

---

### J05 Avis de Marché Secteurs spéciaux appel d'offre standard Dir25

Département(s) de publication : 25  
Annonce No 21-128665

---

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

#### SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE

##### I.1) NOM ET ADRESSES

GRAND BESANCON METROPOLE, 4, rue Gabriel Plançon, 25043, BESANCON, F,  
Téléphone : (+33) 3 81 87 88 89, Courriel : [agglomeration@grandbesancon.fr](mailto:agglomeration@grandbesancon.fr),  
Code NUTS : FRC21

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grandbesancon.fr>  
Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

##### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

##### I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Eau

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

##### II.1.1) Intitulé : Exploitation des ouvrages d'assainissement des communes de Marchaux, Thise, Roche-lez-Beaupré

Numéro de référence :

##### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 65120000

Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) Type de marché

Services

#### II.1.4) Description succincte :

Le présent contrat vise à assurer l'exploitation et la maintenance de ces sites conformément à la réglementation et au présent cahier des charge.

Il exclut cependant :

- L'élimination des boues,
- L'entretien des espaces verts (hors accès aux ouvrages),
- La réalisation des contrôles réglementaires (électrique, levage, équipement sous pression) par un prestataire accrédité. Ces prestations seront assurées par les titulaires des marchés publics de Grand Besançon Métropole. Le prestataire du présent contrat assurera néanmoins le déclenchement de ces prestations, l'encadrement du prestataire et des opérations sur sites ainsi que les éventuelles actions correctives issues des contrôles.

#### II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 570 000,00 euros

#### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Assainissement, Station d'épuration (exploitation)

## **SECTION II : DESCRIPTION**

**OBJET : Exploitation des ouvrages d'assainissement des communes de Marchaux, Thise, Roche-lez-Beaupré**

### II.2) DESCRIPTION

#### II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50324200

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 39350000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 90480000

Descripteur supplémentaire :

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution : 25640 Marchaux 25220 Thise 25220 Roche-lez-Beaupré

#### II.2.4) Description des prestations : Forme de marché : à bons de commande sans minimum ni maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an. Montant estimatif des prestations pour la durée de l'accord-cadre : 570 000,00 euro(s).

#### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40
2. Valeur technique : Moyens humains dédiés au marché et à chaque type de missions / Pondération : 15
3. Valeur technique : Moyens techniques, organisation et méthodes de travail dédiés aux prestations / Pondération : 15
4. Valeur technique : Sécurité du personnel / Pondération : 10

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 570 000,00 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 5, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 6 ans.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 4

##### **Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :**

- 1 - Compétences, références et moyens : 70.0%
- 2 - Capacités professionnelles : 30.0%

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

#### II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options :

- Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
- L'entité adjudicatrice informe les candidats qu'une clause de réexamen a été introduite dans le présent accord-cadre.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

#### II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assainissement, Station d'épuration (exploitation)

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;
- Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du contrat;
- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat;

- Certificat d'aptitude au travail en espace confiné (surveillant et intervenant) Les informations recueillies seront exploitées uniquement dans le cadre du présent marché. ;
- Habilitations électriques Basse Tension; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

#### III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères :

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

#### III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :

Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

#### III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 20,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Financement par ressources propres.

#### III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

groupement conjoint avec mandataire solidaire

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP et le CCTP. Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**  
**14 octobre 2021 - 12:00**

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :**  
Français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Grand Besançon Métropole 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2021-fcs-dea-0241

Une visite sur site est préconisée.

Les conditions de visites sont les suivantes : La date de visite est fixée au mardi 16 novembre 2021 à 10h à la station d'épuration de Marchaux. Les candidats admis à présenter une offre informeront Olivier JEANNEROT de leur présence par courriel [olivier.jeannerot@grandbesancon.fr](mailto:olivier.jeannerot@grandbesancon.fr) avant le 12/11/2021

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Besançon,  
30, rue Charles Nodier Cedex 3, 25044, BESANCON, F,  
Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00,  
Courriel : [greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr),  
Fax : (+33) 3 81 82 60 01,  
Adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends,  
1, rue du Préfet Claude Erignac, 54038, NANCY CEDEX, F

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ;
- référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ;
- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).
- 

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

27 septembre 2021